



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

POUR LE RETRAIT DU PROJET DE RETRAITE PAR POINTS MAINTENONS LA PRESSION !

**Par la grève, par des initiatives sur les lieux de travail et dans les manifestations, ne
laissons pas faire !
Temps forts, le 12 décembre en territoires et le 17 décembre au niveau national.**

Le président MACRON et le Premier ministre PHILIPPE n'ont pas compris le message envoyé par les grévistes et les centaines de milliers de manifestants mobilisés en intersyndicale depuis le 05 décembre contre la mise en œuvre d'un système de retraite par points qui tirera tous les salariés vers le bas tant sur le montant des pensions, que sur les iniquités de déroulement de carrière. Les grandes justifications avancées sont les mêmes : il faut accepter « le monde tel qu'il est » avec la précarisation des carrières et les exigences de l'austérité budgétaire. C'est NON !

Mais preuve que les fortes mobilisations pèsent, le gouvernement est contraint d'avancer des mesures : seuil minimum du niveau du point et son indexation sur l'évolution des salaires, des périodes de transition pour la mise en œuvre de la loi, des compensations pour les interruptions de carrière, des maintiens d'âge de départ et des augmentations de salaires notamment dans certaines professions du secteur public. Seulement, ce sont des promesses qui renvoient à plus tard et qui ne répondent pas à nos propositions d'amélioration du système actuel pour augmenter les ressources de notre système de protection sociale notamment par une hausse significative des salaires et une augmentation de l'emploi pour répondre aux besoins notamment en matière d'aménagement du territoire et d'écologie.

Enfin, une fois de plus, le gouvernement fait le choix de la division pour faire avaler ce néfaste projet de loi. En effet, il faudrait sacrifier les générations nées après 1975 (intégration

progressive) et celles et ceux qui entreront dans la vie active dès 2022 pour que tous les autres conservent leurs régimes actuels. Comment ne pas refuser et combattre cet écoeurant marchandage !

Les principaux vecteurs de la réforme subsistent :

- Système par points sans certitude sur le montant touché en retraite
- Suppression des régimes spéciaux
- Prise en compte de l'ensemble de la carrière pour le calcul
- Allongement de la durée de cotisation du fait d'un âge « d'équilibre » avec décote

Combattons ce projet de loi jusqu'à son retrait pour une amélioration du système actuel. N'acceptons pas de sacrifier les générations futures !

**La retraite solidaire, les services publics et
leurs emplois sont des piliers de notre
modèle social.
Poursuivons, développons la mobilisation
pour les défendre !**

**La FNEE-CGT * appelle l'ensemble de ses
composantes à poursuivre les AG et les HMI
pour organiser les initiatives et les
mobilisations, si possible en intersyndical
et en interprofessionnel en travaillant avec
les organisations territoriales UL, UD, CR.**

* La Fédération a déposé un nouveau préavis de grève couvrant jusqu'au 05 janvier 2020.